

Programme de mentorat

Document d'information
et formulaire d'inscription
à l'intention des mentor·e·s



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

**Un environnement
bâti de qualité,
ça profite à tous.**

Qu'est-ce que le mentorat ?

Le mentorat vise à préparer les architectes mentoré-e-s pour les prochaines étapes de leur carrière, par le biais d'une relation de confiance et d'une communication directe, honnête et bienveillante avec leur mentor-e.

Les échanges se veulent confidentiels et le programme ne comporte aucune évaluation.

Notez que le programme ne vise pas l'encadrement des candidat-e-s à la profession, mais plutôt l'accompagnement des nouveaux architectes membres au Tableau depuis 5 ans ou moins.

J'aimerais offrir du mentorat

Vous pourriez agir comme mentor-e si vous :

- Êtes inscrit-e au Tableau de l'Ordre depuis au moins huit ans ;
- N'avez pas fait l'objet d'une décision disciplinaire dans les 5 dernières années ;
- Souhaitez guider et accompagner la relève ;
- Savez faire preuve d'ouverture, d'écoute active et d'empathie ;
- Êtes disponible pour une rencontre de deux à trois heures par mois (à titre indicatif) et pour répondre à des communications ponctuelles (téléphones, courriels) ;
- Assister à une formation de démarrage en début de programme.

Notez que les membres ayant été inspecté-e-s dans les cinq dernières années seront priorisé-e-s.

En tant que mentor-e, vous soutiendrez et guiderez la relève en lui suggérant des défis, en lui donnant de la rétroaction constructive et en étant un modèle de compétence. Vous souhaitez offrir votre temps de manière bénévole et transmettre votre expertise et vos connaissances pour accompagner la relève et accélérer son développement professionnel.

Voici quelques exemples de sujets qui peuvent être abordés dans le cadre d'une relation mentorale :

- Produire un plan de carrière, fixer des objectifs
- Apprendre à mieux contrôler le stress et la performance
- Mener une réflexion critique sur le déroulement des mandats et de sa relation avec les clients
- Développer ses habiletés politiques
- Prendre du recul afin de prendre des décisions éclairées
- Développer sa confiance en soi et son sentiment de compétence
- Concilier travail-famille, discontinuité de la carrière et congés parentaux
- Apprendre à s'affirmer et à mettre ses limites
- Développer un sain détachement face à ses projets
- Développer ses habiletés de vente
- Résoudre des différends avec les clients
- Se lancer en affaires : Définir son offre, développer sa vision, développer de bons comportements en affaires
- Faciliter son intégration professionnelle dans le milieu de l'architecture au Québec
- Apprendre et se familiariser avec une pratique en marge (ex.: le développement immobilier)
- Bâtir son influence personnelle.



Les avantages du programme de mentorat de l'Ordre

- Contribuer au développement de la relève ;
- Profiter d'une nouvelle activité de formation continue qui correspond au développement professionnel des architectes d'expérience ;
- Enrichir votre éthique professionnelle.

N. B. : Le programme de mentorat ne vise pas à aider la relève à trouver un emploi ni à lui fournir des conseils techniques sur sa pratique professionnelle.

Le déroulement du programme

L'Ordre vous contactera dans un premier temps pour valider avec vous que le programme vous convient. Par la suite, vous serez invité·e à assister à la formation de démarrage en début de programme. Notez qu'une activité de rencontre avec les mentoré·e·s aura lieu en dernière partie de formation pour faciliter les pairages. Le programme dure un an à partir de la date officielle du pairage.

Comme le précise le Règlement sur la formation continue obligatoire des architectes, des heures de formation continue seront reconnues selon les critères suivants :

- **Catégorie 1 :** 8 heures pour la formation de démarrage en début de programme.
- **Catégorie 2 :** un maximum de 23 heures pour la relation de mentorat.

Les mentoré·e·s doivent faire preuve de proactivité, car ils ont la responsabilité de planifier et de préparer les rencontres avec leur mentor·e.

Un suivi ponctuel est offert par l'Ordre tout au long du programme. Chaque dyade mentorale est toutefois responsable de ses rencontres et de l'atteinte des objectifs fixés par le·la mentoré·e.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Prénom et nom

N° de permis

Nom de votre firme ou de votre employeur

Votre rôle dans l'entreprise

Région où vous exercez

Décrivez brièvement votre pratique et ce qui vous passionne dans votre profession.

Qu'est-ce que le mentorat pour vous?

Combien de temps êtes-vous prêt-e à investir dans une relation mentorale?



PROGRAMME DE MENTORAT

Document d'information et formulaire d'inscription à l'intention des mentor-e-s

Pourquoi souhaitez-vous accompagner la relève dans le cadre d'une relation de mentorat ?

Quelles forces font de vous un-e mentor-e ?

S'inscrire

Faites parvenir ce formulaire à formation.continue@oaq.com. Un-e représentant-e de l'Ordre communiquera avec vous lorsque des places seront disponibles.

